

14.08.2012 - 08:13 Uhr

comparis.ch sur l'acceptation de la cherté des médicaments - Peu de compréhension pour les écarts de prix

Zürich (ots) -

Remarque : le graphique «Pourquoi les médicaments fabriqués en Suisse coûtent-ils plus cher dans leur pays d'origine qu'à l'étranger ? » peut être téléchargé en format pdf sur www.presseportal.ch/fr/pm/100003671.

Prix des médicaments : la majorité de la population suisse trouve le supplément par rapport à l'étranger trop élevé. Tel est le résultat d'une enquête représentative de comparis.ch. Pour ce qui est du pourcentage d'importation de médicaments (remboursés par la caisse maladie), les participants tablent sur 53 %, alors que cette part est en réalité d'environ 2/3. Enfin, seuls 29 % seraient prêts à renoncer à passer par Swissmedic et à accepter directement les médicaments déjà autorisés au sein de l'UE.

Tout juste un franc de primes sur cinq est dépensé pour les médicaments pris en charge par les caisses maladie. D'après une étude de l'Observatoire suisse de la santé, l'envolée des coûts de la santé est avant tout imputable aux médicaments (ainsi qu'aux traitements ambulatoires).(1) C'est pourquoi leur prix fait continuellement l'objet de débats. Toutefois, la population a une idée bien précise sur le sujet : peu de Suisses trouvent justifié que les médicaments soient plus chers chez eux qu'à l'étranger. C'est ce que dévoile une enquête représentative de comparis.ch. Cette dernière a mandaté l'institut d'études de marché GfK à cet effet : 1200 personnes de toute la Suisse ont été contactées par téléphone entre fin juin et début juillet. La majeure partie des personnes interrogées sait bien que les médicaments coûtent davantage en Suisse que dans les pays voisins. En effet, 86 % d'entre elles sont de cet avis. Parmi elles, seul 1/3 trouve ces écarts légitimes, et ce indépendamment du fait que les médicaments soient importés ou fabriqués en Suisse.

Une différence de prix sous-estimée pour les génériques Si les participants ont, pour la plupart, une vision réaliste au niveau des prix, il leur est plus difficile de chiffrer cette disproportion : un sur deux, parmi ceux qui pensent que les médicaments sont plus chers en Suisse qu'à l'étranger, suppose qu'une préparation originale coûte au moins 1/3 de plus que dans les pays voisins. Au niveau des génériques, un sur deux mise sur un supplément de 23 % au minimum. Les participants pensent donc que l'excédent par rapport aux pays voisins est moins prononcé pour les génériques que pour les originaux. Toutefois, d'après une comparaison internationale, c'est exactement l'inverse : le prix de fabrique des originaux dans les pays de référence (Allemagne, Autriche, Danemark, France, Grande-Bretagne et Pays-Bas) est de 19 % inférieur à celui en Suisse. Par contre, cet écart s'élève à 45 % pour les génériques. Une divergence qui est donc surestimée pour les originaux et sous-estimée pour les génériques. Felix Schneuwly, expert en assurance maladie chez comparis.ch, explique ce résultat comme suit : « Les génériques passent pour l'alternative moins chère aux préparations originales. De toute évidence, les personnes interrogées pensent que les génériques sont généralement bon marché, et donc que la différence de prix par rapport à l'étranger est moindre. »

14 % : un écart de prix acceptable par rapport à l'étranger comparis.ch a aussi voulu savoir quelle différence de prix par rapport à l'étranger serait jugée convenable : la moitié des payeurs de primes pourrait vivre avec une disproportion de 14 % pour les médicaments originaux et de 10 % pour les génériques. À noter toutefois qu'il était question du prix public dans le sondage, tandis que Santésuisse et le secteur pharmaceutique comparent et publient uniquement les prix de fabrique. Toutefois, les caisses maladie paient ensuite ce que l'on appelle le prix public. Ce dernier se compose du prix de fabrique ainsi que des marges de commercialisation et de distribution en pharmacie, dans les cabinets médicaux ou les hôpitaux. Un comparatif effectué l'an dernier par Santésuisse révèle que les marges commerciales sont également bien plus importantes chez nous qu'à l'étranger. Felix Schneuwly à cet effet : « Il existe une différence de prix double par rapport à l'étranger : au niveau du prix de fabrique, puis au niveau de la marge commerciale. Les assurés suisses paient donc deux fois plus. »

Oui à la promotion de l'industrie mais pas via les primes maladie Il est frappant de constater que l'un des arguments le plus souvent cité pour justifier la cherté des médicaments en Suisse par rapport à l'étranger ne prend pas. En effet, la promotion de l'industrie pharmaceutique suisse n'est soutenue que par 9 % des personnes interrogées qui trouvent légitime que les médicaments fabriqués en Suisse coûtent plus cher que dans les pays voisins (cf. graphique sur la page suivante). Par contre, le fait que la Suisse soit généralement un pays où les prix et les salaires sont hauts a recueilli bien plus d'importance, et de loin (89 %). Seuls 3 % pensent s'assurer une meilleure qualité des médicaments via des prix plus élevés.

La part des médicaments fabriqués en Suisse étant surestimée, il est étonnant que la promotion de l'industrie pharmaceutique ne pèse pas plus lourd dans la balance. En effet, les personnes interrogées présument que 47 % des médicaments sont élaborés en Suisse. En réalité, seul 1/3 des médicaments remboursés par la caisse maladie le sont. Felix Schneuwly interprète la situation comme suit : « Si la population suisse tient à son industrie pharmaceutique locale, elle n'est pas prête à payer des sommes pharamineuses pour les médicaments pris en charge par les caisses. » Il ajoute que « au vu de la part importante de médicaments importés, les politiciens se doivent de soutenir ce secteur, notamment pour ce qui est de la recherche, d'une autre manière qu'au travers des prix des médicaments. Les assurés ne veulent pas payer le prix fort pour subventionner l'importation ».

L'office de contrôle suisse fait l'unanimité Dans le cadre de ce débat, une question refait sans cesse surface : les médicaments autorisés dans l'UE devraient-ils automatiquement être admis en Suisse, sans contrôle supplémentaire ? La majorité des participants ne souhaite rien changer à la situation actuelle : 65 % trouvent approprié que la Suisse ait son propre bureau d'autorisation. 29 % pensent qu'il serait mieux que l'autorisation soit centralisée au niveau européen. Felix Schneuwly : « Le

scepticisme face à l'UE se mani-feste aussi au niveau des médicaments. Reste à vérifier si un processus d'autorisation simplifié pour les médicaments agréés au sein de l'UE serait une option »

(1) Le communiqué de presse de l'Observatoire suisse de la santé du 10 juillet 2012 peut être téléchargé sous :
<http://goo.gl/VUx5K>

Contact:

Felix Schneuwly
Expert en assurance maladie
Portable : 079 600 19 12
Téléphone : 044 360 34 00
E-mail : media@comparis.ch
<http://fr.comparis.ch/krankenkassen>

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100723065> abgerufen werden.